



# Charte d'engagement

## Capitole Buddy Programme

Vous avez souhaité rejoindre le programme de parrainage « Capitole Buddy Programme » et nous vous en remercions. Nous vous remercions de lire cette charte attentivement. Si vous êtes d'accord avec les informations ci-dessous, **nous vous remercions de bien vouloir la signer et la respecter pendant la durée complète du Capitole Buddy Programme.**

**Le parrain/la marraine (étudiant local) s'engage à accueillir et accompagner son/sa filleul.e (étudiant étranger) tout au long du Capitole Buddy Programme**, en fonction de ses disponibilités et des besoins spécifiques de son/sa filleul.e. Il/elle pourra, par exemple, effectuer une visite du campus, aider son/sa filleul.e dans la localisation des services et des composantes, donner des conseils pour l'inscription et le choix des cours, informer son/sa filleul.e des événements sur le campus, etc. **Le parrain/la marraine n'aura pas la réponse à toutes les questions mais il/elle sera un premier point de contact pour son/sa filleul.e.** Le parrain/la marraine pourront renvoyer son/sa filleul.e à d'autres personnes-ressources pour obtenir des informations spécifiques, notamment le service des relations internationales. **Le parrain/la marraine pourrait accompagner un maximum de deux filleul.e.s en même temps.**

Ils se rencontrent en face-à-face en cours d'année, avec une fréquence qu'ils choisissent. Les participants peuvent s'attendre à passer **environ 4 heures par mois** ensemble pour répondre aux questions et offrir un soutien en lien avec les exemples mentionnés ci-dessus. Nous espérons que le programme sera bénéfique pour les marraines/parrains et les filleul.e.s, libres à eux de déterminer ce qui leur convient pour que cela puisse fonctionner.

**Deux ateliers de coaching interculturel** seront dispensés pour les parrains/marraines et filleul.e.s, au début et en cours de chaque semestre, afin que les participants puissent apprendre des méthodes de communication interculturelle et établir un climat de confiance. Chacun des ateliers durera entre 2 et 3 heures et comprendra un temps de convivialité, des jeux et des outils pratiques pour travailler dans des environnements interculturels.

**Un questionnaire** concernant le parrainage sera remis aux étudiants en fin d'année dans le but de comprendre les améliorations/changements nécessaires au programme de parrainage. **Les marraines/parrains seront tenus à rendre un journal d'activité** à la fin du programme, dans lequel ils indiqueront le type d'activités qu'ils ont menées avec leur filleul.e, s'ils ont assisté ensemble à des événements sur le campus, le temps qu'ils ont estimé consacrer à leur activité chaque mois, etc.

**La marraine/le parrain s'engage à soutenir sa/son filleul.e dans son intégration à l'UT Capitole :**

- L'orienter et l'accompagner vers le service de la scolarité et de sa composante, notamment le service des relations internationales
- Lui apporter des informations complémentaires concernant la vie à Toulouse et la vie quotidienne en France
- L'accompagner dans les démarches sans jamais se substituer à elle/lui
- Être à l'écoute, capable d'empathie et d'établir un climat de confiance
- Respecter l'autre et les différences culturelles, et ne pas perpétuer des actes de harcèlement, de discrimination ou d'autres formes de violence.
- Être assidu.e lors du pot d'accueil, les deux ateliers de coaching interculturel, et le pot de clôture
- Compléter un journal d'activité et un questionnaire en fin de semestre

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

# La Bonification Capitole Buddy Programme

## INTRODUCTION

Nous vous remercions de lire attentivement ces informations sur le système de notation de la bonification Capitole Buddy Programme. Si vous êtes d'accord avec la politique de notation de la bonification, nous vous demandons de signer ce document avant le début du parrainage.

Le Capitole Buddy Programme est une option facultative valorisée par une bonification pour la plupart des parcours de formation à UT Capitole. Chaque participant doit vérifier si son parcours de formation est concerné par cette bonification en consultant le tableau en annexe (pages 3-7).

Si votre parcours de formation n'est pas concerné par la bonification, vous avez toujours la possibilité de participer au programme sans bénéficier de cette bonification.

## MODALITES

Toutes les modalités de validation mises en œuvre par le Service Commun des Relations Européennes et Internationales (SCREI) font l'objet d'une prise en compte au titre de la bonification pour l'ensemble des formations de la L2 au M2 en formation initiale, sauf celles de la Toulouse School of Economics (TSE).

**Sont exclus** par nature de la possibilité de prise en compte en titre de la bonification, les parcours de formation délocalisée à l'étranger, les parcours de formation enseignés à distance (FOAD) et les parcours de formation continue (FCV2A).

Le/la participant sera évalué.e en fonction de son niveau d'engagement. Les critères d'engagement, détaillés dans la charte d'engagement signée par chaque participant, et les notes qui y associées sont :

1. Assiduité lors d'un pot d'accueil des étudiants étrangers : **3 points**
2. Assiduité lors de l'atelier I de coaching interculturel (3 hrs) : **6 points**
3. Remise du journal d'activité à la fin du semestre en cours : **6 points**
4. Remise d'un questionnaire à la fin du semestre en cours : **2 points**
5. Assiduité lors d'un pot de clôture à la fin du semestre en cours : **3 points**

**En cas d'absence lors d'un évènement,** le/la participant qui souhaite bénéficier des points y associés s'engage à envoyer un mail avec un justificatif au SCREI à l'adresse [internationalisation@ut-capitole.fr](mailto:internationalisation@ut-capitole.fr).

## TABLEAU DE NOTATION

Note Capitole Buddy Programme	Bonification	Note Capitole Buddy Programme	Bonification
11/20	+ 0,04	16/20	+ 0,24
12/20	+ 0,08	17/20	+ 0,28
13/20	+ 0,12	18/20	+ 0,32
14/20	+ 0,16	19/20	+ 0,36
15/20	+ 0,2	20/20	+ 0,4

Pour les formations "semestrialisées", un maximum de 2 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 2 x 2% du total des points du semestre. Pour les formations "annualisées", un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Si vous êtes noté 10/20 pour le Capitole Buddy Programme, cette note n'aura aucun impact sur votre moyenne générale et n'apparaîtra pas sur votre relevé de note. La participation dans le Capitole Buddy Programme est un bonus, seules les notes au-dessus de la moyenne sont prises en compte.

**Exceptions** : tous les étudiants d'UT Capitole peuvent participer au programme, sauf les étudiants de la TSE qui dispose de son propre programme de parrainage.

## SIGNATURE

**Situation 1** : Je soussigné.e, (NOM, Prénom) ....., atteste avoir pris connaissance de la politique de bonification du Capitole Buddy Programme, et **je confirme que mon parcours de formation, intitulé** ....., **est concerné par la bonification et que je souhaite en bénéficier.**

**Situation 2** : Je soussigné.e, (NOM, Prénom) ....., atteste avoir pris connaissance de la politique de bonification du Capitole Buddy Programme, et que **mon parcours de formation, intitulé** ....., **n'est pas concerné par la bonification et que je ne pourrai pas en bénéficier. Je souhaite cependant maintenir mon inscription au Capitole Buddy Programme.**

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**ANNEXE 1**

**FACULTE D'ADMINISTRATION ET DE COMMUNICATION**

FORMATIONS			BONIFICATIONS									
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	Activité sportive (DAPS)	Modules d'ouverture (FOAD)	Module vie professionnelle (SUIO-IP)	Pratiques artistiques	Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse	Participation au chœur des étudiants de Toulouse	Engagement citoyen	Parrainage d'étudiants étrangers	Capitole Buddy Programme (SCREI)**	
L1	AES	/	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	-	
		Licence accès santé	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	-	
L2		/	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Licence accès santé	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	-	
L3		Economie et société	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Gouvernance des entreprises et des territoires	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Economie et société - accès santé	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S1-S2	-	
		Gouvernance des entreprises et des territoires - accès santé	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S1-S2	-	
LPRO		Aménagement paysager Conception, Gestion, Entretien	Administration et gestion des entreprises du paysage	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S1-S2	-
		Métiers de la gestion et de la comptabilité: Comptabilité et Gestion des Entités Agricoles	Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, grandes cultures)	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S1-S2	-
	Métiers de la gestion et de la comptabilité: Comptabilité et Gestion des Entités Agricoles	Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, élevage)	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S1-S2	-	
M1	AES	Administration économique et sociale	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2	
		Emploi public	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	-	
	Information, Communication	Administration et communication des activités culturelles	S1-S2	-	S2*	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2	
		Administration et gestion de la communication	S1-S2	-	S2*	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2	
		Communication et territoires	S1-S2	-	S2*	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2	
Sciences Economiques et Sociales	Communication et culture numérique	S1-S2	-	S2*	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2		
M2	AES	Ingénierie de la transition des territoires	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2	
		Gouvernance des entreprises	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	-	
	Information, Communication	Administration et communication des activités culturelles	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2	
		Administration et gestion de la communication	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2	
Sciences Economiques et Sociales	Ingénierie de la transition des territoires	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	-	S1-S2		

\* uniquement engagement associatif

\*\* uniquement pour les étudiants inscrits en formation initiale de la L2 au M2 ; hors parcours de formation délocalisée à l'étranger ; hors parcours de formation enseignés à distance

## FACULTE D'INFORMATIQUE

FORMATION			BONIFICATION							
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	Activité sportive (DAPS)	Modules d'ouverture (FOAD)	Module vie professionnelle (SUJO-IP)	Pratiques artistiques	Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse	Participation au chœur des étudiants de Toulouse	Engagement citoyen	Parrainage d'étudiants étrangers (Capitole Buddy Programme) *
L1	Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales - MIASHS	Numérique et management	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	-
L3		Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2
		Double diplômant en Economie et Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)	-	-	-	-	-	-	-	-
LPRO	Métiers de l'informatique : applications web	Responsable Technique d'Applications Internet (RTAI)	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	-	S2	-
M1	Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises - MIAGE	Innovative Information Systems (2IS)	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2
		Ingénierie, Données et Apprentissage (IDA)	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2
			S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2
		Ingénierie Métier (IM)	S1-S2	-	S2	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2
M2	Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises - MIAGE	Innovative Information Systems (2IS)	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2
		Ingénierie des Processus métiers (IPM)	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2
		Ingénierie des systèmes d'information et d'aide à la décision (ISIAD)	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2
		Ingénierie, Données et Apprentissage (IDA)	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	-	S2	S1-S2

\* uniquement pour les étudiants inscrits en formation initiale de la L2 au M2 ; hors parcours de formation délocalisée à l'étranger ; hors parcours de formation enseignés à distance

FACULTE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Formation présentielle

FORMATION				BONIFICATION																						
NIVEAU	MENTION	Localisation	PARCOURS-TYPES	Activité sportive (DAPS)	Modules d'ouverture (FOAD)	Module vie professionnelle (SUIQIP)	Pratiques artistiques	Participation à l'orientation des étudiants de Toulouse	Participation au chœur des étudiants de Toulouse	Engagement citoyen	CONCOURS	JUNIOR CONSEIL TSM	PRIVATE ADN PUBLIC LAW ISSUES	Engage UE	Initiation à l'éloquence	Insertion universitaire	Move your fac	Clubs divers	Parrainage	JPO	Cordees de la réussite	INFORMATIQUE BUREAUTIQUE	Capitole Buddy Programme (SCREI)			
L1			Droit et monde Hispanique	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
			Droit français et droit anglo-saxon	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
			Droit et Gestion	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	S1-S2	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
			Double diplômes internationaux	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
			Droit - Montauban /	S1-S2	-	-	-	-	-	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1	S2	S2	-	-	-	
			Droit - Toulouse /	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
			Droit - Toulouse Licence accès santé	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droit - Montauban Licence accès santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1	S2	S2	-	-	-			
L2	DROIT		Droit et monde Hispanique	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2		
			Droit français et droit anglo-saxon	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
			Droit et Economie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
			Droit et Gestion	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	S1-S2	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
			Double diplômes internationaux	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
			Droit - Montauban /	S1-S2	-	-	-	-	-	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1	S2	S2	-	-	-	
			Droit - Toulouse /	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	S1	S1-S2	
Licence accès santé	S1-S2	S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
L3			Droit et Gestion	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2		
			Double diplômes internationaux	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
			Droit et science politique	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
			Droit - Montauban /	S1-S2	-	S2	-	-	-	S2	S2	S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S1	S2	S2	-	-	-	
			Droit - Toulouse /	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	S1	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
			Licence accès santé	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	S1	S1-S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juriste d'entreprise	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2				
LPRO	Métiers du notariat		Rédacteurs d'actes	S1-S2	-	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			

\* uniquement pour les étudiants inscrits en formation initiale de la L2 au M2 ; hors parcours de formation délocalisée à l'étranger ; hors parcours de formation enseignés à distance

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE - Séance du 13/06/2023  
 DELIBERATION n°CEVE-2023-24

NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	BONIFICATION								
			Activité sportive (DAPS)	Module vie professionnelle (SUO-IP)	Pratiques artistiques	Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse	Participation au chœur des étudiants de Toulouse	Engagement citoyen	Concours d'éloquence	Cours Engage.EU	Capitole Buddy Programme (SCREI)*
M1	DROIT PRIVE	Contentieux et arbitrage	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Contrats et responsabilité des professionnels	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit privé fondamental	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit des personnes et de la famille	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	Droit pénal et sciences criminelles	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit pénal des affaires publiques et privées	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT DES AFFAIRES	Droit fondamental des affaires	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit des transports et de l'aéronautique	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit de la propriété intellectuelle	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Juriste d'affaire	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Juriste d'entreprise	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Double diplômant en Economie et Droit des affaires	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
M1	Administration et Liquidation des Entreprises en difficulté	/	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT NOTARIAL	Formation notariale	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT DE L'IMMOBILIER	/	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT DU PATRIMOINE	Ingénierie du patrimoine	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT FISCAL	Droit fiscal de l'entreprise	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT DU NUMERIQUE	Droit, numérique, IA	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit des médias et de la communication	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT SOCIAL	Droit du travail, et de l'emploi et de la protection sociale	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit et sciences du travail européen	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	Droit des libertés	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Juriste européen	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit international et comparé	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Juriste d'affaires international	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit de la coopération économique et des affaires internationales	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit international et comparé des affaires	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		LLM International economic law	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		LLM Comparative and european private international law	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
	DROIT PUBLIC	Droit des collectivités territoriales	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit de l'environnement	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
		Droit public des affaires	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2
Droit public général		S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
HISTOIRE DU DROIT	Histoire du droit et des institutions	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
SCIENCE POLITIQUE	Politique et sécurité	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
ETHIQUE	Ethique du soin et de la recherche	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
SANTE	/	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	

\* uniquement pour les étudiants inscrits en formation initiale de la L2 au M2 ; hors parcours de formation délocalisée à l'étranger ; hors parcours de formation enseignés à distance

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE - Séance du 13/06/2023  
 DELIBERATION n°CEVE-2023-24

NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	FORMATION					BONIFICATION				
			Activités sportive (DAPS)	Module vie professionnelle (SUIO-IP)	Pratiques artistiques	Participation à l' recherche des étudiants de Toulouse	Participation au choix des étudiants de Toulouse	Engagement citoyen	Concours d'éloquence	Cours EngageEU	Capitole Buddy Programme (SCREI) *	
M2	DROIT PRIVE	Contentieux et arbitrage	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Contrats et responsabilité des professionnels	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit privé fondamental	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit des personnes et de la famille	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	Droit pénal et sciences criminelles	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit pénal et sciences criminelles - Programme franco-québécois	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
		Droit pénal des affaires publiques et privées	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
	DROIT DES AFFAIRES	Droit fondamental des affaires	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit des transports et de l'aéronautique	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit de la propriété intellectuelle	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Juriste d'affaire	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Juriste d'entreprise	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Double diplômant en Economie et Droit des affaires	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
		Secteur financier (Banque, assurance, finance)	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
	Administration et Liquidation des Entreprises en difficulté	Retournement et insolvabilité des entreprises en difficulté (FC)	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2	
	DROIT NOTARIAL	Formation notariale	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
	DROIT DE L'IMMOBILIER	/	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
	DROIT DE L'IMMOBILIER	Géomètre-expert	S1-S2	S2	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
	DROIT DU PATRIMOINE	Ingénierie du patrimoine	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
DROIT FISCAL	Droit fiscal de l'entreprise	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
DROIT DU NUMERIQUE	Droit, numérique, IA	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
	Droit des médias et de la communication	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
DROIT SOCIAL	Droit et management social de l'entreprise	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
	Droit du travail et de l'emploi et de la protection sociale	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
	Droit et sciences du travail européen	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
M2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	Droit des libertés	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Juriste européen-Droit européen général	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Juriste européen Double Master Espace liberté, sécurité, justice	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Juriste européen Double Master Franco Hellenique -Protect' des droits et espace social européen	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit international et comparé	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Juriste d'affaires internationales	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit de la coopération économique et des affaires internationales - Vietnam	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		Droit international et comparé des affaires - Vietnam	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		LLM International economic law	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		LLM Comparative and european private international law	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
		LLM International Aviation Law	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
	LLM International economic law NYC Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	S1-S2		
	DROIT PUBLIC	Droit des collectivités territoriales	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2	
Droit de l'environnement		S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
Droit de l'environnement-Double diplôme programme avec LUISS (Italie)		S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	-		
Droit public des affaires		S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
Droit public général		S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
HISTOIRE DU DROIT	Histoire du droit et des institutions	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
SCIENCE POLITIQUE	Politique et sécurité	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
	Relations internationales et politiques de sécurité et de défense	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
ETHIQUE	Ethique du soin et de la recherche	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		
SANTE	/	S1-S2	-	S1-S2	S1-S2	S1-S2	S2	S2	S1-S2	S1-S2		

\* uniquement pour les étudiants inscrits en formation initiale de la L2 au M2 ; hors parcours de formation délocalisée à l'étranger ; hors parcours de formation enseignés à distance